

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 18 décembre 1950.-

N° 3506/Just.

RECOMMANDE.-

Objet:

Affaire BIGIRIMANA.

Monsieur le Substitut,

ASTRIDA



Comme suite à votre n°2953/RMP 1076/S. du
6/12/50, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe
le P.V. de saisie dûment complété et l'objet saisi.-

L'Officier de Police Judiciaire,
CH. LEES,

Monsieur le Substitut du
Procureur du Roi à

KIGALI.-